

**Société Anonyme Société Commerciale de Brasserie Co.Br.Ha.**  
**Société anonyme ayant fait un appel public à l'épargne**  
**Rue Chair et Pain, 11 – 1000 BRUXELLES**  
**Numéro d'Entreprise: 0403 567 015**  
**TVA: n°BE 403.567.015 (RPR Bruxelles)**

Le Conseil d'Administration a l'honneur d'inviter les actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **mardi 28 mai 2013 à 11 heures** au siège administratif de la société, **Provinciesteenweg 28 - 3190 Boortmeerbeek.**

---

**A G E N D A ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2012.
2. Rapport du commissaire sur l'exercice 2012.
3. Communication des comptes consolidés clôturés au 31.12.2012.
4. Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2012 et affectation du résultat.  
*Proposition de décision* : approbation des comptes annuels, en ce compris l'affectation du résultat.
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire.  
*Proposition de décision* : décharge à donner, par vote séparé, aux administrateurs et au commissaire pour l'exécution de leur mandat au courant de l'exercice 2012.
6. Proposition de remplacement du représentant de Deloitte Réviseurs d'Entreprises . Monsieur Joël Brehmen sera remplacé par Madame Ine Nuyts et Monsieur Geert Verstraeten à partir de l'exercice, qui prend fin au 31 décembre 2013.  
*Proposition de décision* : approbation du remplacement de Monsieur Joël Brehmen par Madame Ine Nuyts et Monsieur Geert Verstraeten comme représentants de Deloitte Réviseurs d'Entreprises à partir de l'exercice, qui prend fin au 31 décembre 2013.
7. Divers

Les participants à l'assemblée générale sont priés de se présenter avant 10h45 pour l'enregistrement.

Pour être admis aux assemblées, conformément à l'article 22 des statuts et à l'article 536 du Code des sociétés, les propriétaires d'actions au porteur et d'actions dématérialisées doivent déposer, au plus tard le 21 mai 2013, leurs titres ou l'attestation établie par le teneur de comptes agréé constatant l'indisponibilité de ces titres, jusqu'à la date de l'assemblée générale, au siège d'exploitation de la société (Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek) ou aux guichets d'une des banques mentionnées ci-après:

- BNPParibas Fortis Banque
- ING Banque
- KBC Banque

, qui attesteront ces dépôts à la société endéans la même période.

Les détenteurs d'actions nominatives doivent faire connaître leur intention de participer aux assemblées générales par courrier normal adressé au siège social de la société au plus tard le 21 mai 2013.

Les rapports et documents mentionnés ci-dessus peuvent être consultés au siège de la société par les actionnaires sur présentation de la preuve de leur titre. Les actionnaires peuvent également obtenir gratuitement une copie de ces rapports et documents.

Le Conseil d'administration